



# EXTRAIT DU REGISTRE

## DES DELIBERATIONS

### DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 12.09.2011 L'an deux mille onze et le dix neuf septembre à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents** : Mr LASSERRE, Mmes BERTRAND, COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mme DESFARGES-CARRERE, Mr KOWALCZYK, Mme BONNÉ, Mr BÉNÉZECH, Mmes GALINIER, CHAILLET, Mrs BALOUP, BUONGIORNO, GALINIÉ, Mme PORTAL, Mr DELBES, Mme ESPIÉ, Mme THUEL, Mr LE ROCH.

N° 11/83 **Absents** : Mr BOUDES (excusé), Mr DELPOUX (excusé), Mme BORELLO (excusée), Mr RASKOPF, Mmes BORIES, RAHOU.

**Secrétaire** : Mr RAYNAL.

Objet de la délibération

Rapporteur : *Madame Combes*

#### SUBVENTION DE LA COMMUNE AUX ASSOCIATIONS ŒUVRANT DANS LE CADRE DU C.E.L.

Des associations ont répondu à l'appel à projet de la commune dans le cadre du Contrat Educatif Local (C.E.L.), et ont présenté des actions répondant aux objectifs de la commune.

Il est proposé que la Commune apporte son concours financier aux associations qui mènent des actions dans le cadre du dispositif C.E.L., à savoir 565 € pour Le Syndicat Mixte du Saut du Tarn, et 2 500 € pour l'association Lo Capial.

Entendu le présent exposé,

*Adopté à l'unanimité*

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

DECIDE d'accorder une subvention aux associations ci-dessous ainsi qu'il suit :

- Lo Capial	Découverte du canoë kayak	2 500 €
- Syndicat Mixte du Saut du Tarn pour le Musée		565 €

\_\_\_\_\_

3 065 €

DIT que des crédits suffisants sont inscrits sur le budget principal 2011 de la commune.

Pour extrait conforme,  
SAINT-JUERY, le 13 mars 2012  
Jacques LASSERRE  
Maire,